

Marie Moret à madame veuve Laporte, 15 octobre 1894

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

[Dequenne, François \(1833-1915\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#) est cité(e) dans cette lettre
[Roger et Laporte](#) est destinataire de cette lettre

[Afficher la visualisation des relations de la notice.](#)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-55

Collation2 p. (185r, 186v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à madame veuve Laporte, 15 octobre 1894,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 24/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/33022>

Copier

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [15 octobre 1894](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Roger et Laporte](#)

Lieu de destination 7, rue des Saintes-Maries, Nîmes (Gard)

Description

Résumé Accuse réception de l'exemplaire du *Devoir* et envoie les 45 pages de compte-rendu de l'assemblée générale de la Société du Familistère, à placer dans le nouveau numéro du journal. Sur la composition du numéro et la mise à disposition de tirés à part du compte-rendu de l'assemblée générale pour Dequenne et Cie.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#)

Personnes citées

- [Dequenne, François \(1833-1915\)](#)
- [Pascaly, Charles-Jules \(1849-1914\)](#)

Œuvres citées « Association du Familistère. Assemblée générale ordinaire du 7 octobre 1894 », *Le Devoir*, t. 18, 1894, p. 641-672. [En ligne : <http://cnum.cnam.fr/CGI/fpage.cgi?P1132.18/644/100/774/0/0>, consulté le 10 septembre 2021].

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

Nom Dequenne, François (1833-1915)

Genre Homme

Pays d'origine

- Belgique
- France

Activité Industrie (grande)

Biographie Industriel belge et français né en 1833 à Tournai (Belgique) et décédé en 1915 à Moy-de-l'Aisne (Aisne). François Dequenne épouse le 12 avril 1859, à Origny Sainte-Benoîte, Rose Esther Allart (1839 -) avec laquelle il a deux enfants : [Charles \(1867-1922\)](#) et [Marie \(1869-\)](#). François Dequenne est directeur à l'usine de Guise dans les années 1860. Des dissensions au sein de la manufacture le poussent à quitter le Familistère avant de solliciter Godin pour un nouvel emploi en 1871. Il

est directeur des constructions puis de la fabrication de l'usine de Guise. Dequenne fait partie des six premiers associés de l'[Association coopérative du capital et du travail](#) le 13 août 1880. À la mort de Godin en janvier 1888, il est nommé gérant désigné pour assister Marie Moret, élue administratrice-gérante. Il succède à la veuve du fondateur en juillet 1888 et occupe la fonction jusqu'à sa retraite en 1897. Il obtient la nationalité française en 1889. La gérance de François Dequenne, très active sur le plan industriel, débute avec l'achèvement des constructions du Familistère de Laeken-les-Bruxelles. Son gendre [Louis-Victor Colin](#) lui succède à la gérance de la Société du Familistère.

NomPascaly, Charles-Jules (1849-1914)

GenreHomme

Pays d'origineFrance

Activité

- Presse
- Syndicalisme

BiographieJournaliste français né en 1849 à Uzès (Gard) et décédé en 1914 à Paris. Fils d'un cordonnier d'Uzès, Jules Pascaly débute en journalisme en 1879 en tant que rédacteur à l'agence Havas à Paris. À partir de 1882, il est rédacteur et journaliste parlementaire pour *La France* (Paris, 1862-1937), le *Petit Provençal* (Marseille, 1880-1944) ou *Le Petit Méridional* (Montpellier, 1876-1944). Ami du coopérateur Auguste Fabre, Jules Pascaly, est sur la recommandation de ce dernier, employé au Familistère en 1879. « C'est le premier homme au cœur droit et vraiment sympathique aux idées d'association qui me soit encore venu. », écrit Jean-Baptiste André Godin à Auguste Fabre le 21 décembre 1879. À partir de 1880, il rédige des articles pour le journal du Familistère, *Le Devoir*. Il exerce la fonction de secrétaire quand Godin le proclame associé de l'Association coopérative du capital et du travail le 12 septembre 1880. En 1888, il devient rédacteur en chef du *Devoir*. C'est un proche d'Auguste Fabre et de Marie Moret. Pascaly travaille pour *Le Devoir* tout en étant journaliste parlementaire à Paris. Il vit avec Amélia Degret (1856-1902), avec laquelle il a un fils, Michel Pierre Charles Pascaly (1886-1966), et une fille, Louise. Jules Pascaly se marie avec Amélia Degret en 1896. Pascaly est vice-président de l'Association syndicale et professionnelle des journalistes parlementaires. Il est nommé chevalier de la Légion d'honneur en 1906. Marie Moret utilise le surnom "Mich" pour désigner Jules Pascaly dans la correspondance qu'elle lui adresse.

NomRoger et Laporte

GenreNon pertinent

Pays d'origineFrance

ActivitéImprimerie

BiographieImprimeur établi à Nîmes (Gard) dans la seconde moitié du XIXe siècle. En 1894, la raison sociale de l'imprimerie devient Veuve Laporte.

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 29/07/2022

Dernière modification le 26/04/2023

Quise Familière
19 octobre 1891

Madame M^{me} Laporte,

J'vous confirme ma lettre du

J'ai reçu l'exemplaire du
"Dévoir" et vous remercie.

— Par ce même courrier, sous
pli recommandé, je vous
adresse 1^{er} pages manuscrites
composant le Compte rendu
de l'Assemblée générale
annuelle de la Société des
Familistères.

C'est par ce document
que commencera le prochain
numéro du Dévoir à mettre
en composition.

Comme tous les ans, nous
voudrions bien m'en envoyer
une double épreuve. Inutile
d'adresser une épreuve à
M. Barcelo. C'est ici
même, dans les bureaux
que la double révision
se fait.

Déposez le travail
comme nous l'avons fait
les années précédentes ;
faites que l'actif et le passif
au bilan se présentent
ensemble au mieux,
en un mot prenez pour
modèle des caractères à
employer dans les tableaux
et de la disposition
générale, notice propre
travail de l'an passé.
Nous, nous obligerez
en activant la compo-

tion de ce document et
en m'envoyant la.
double épreuve que je
vous demande, j'espére
que le contrôle se passe
sans hâte, a été repoussé.

Comme précédem-
ment, je mets la com-
position faite pour
le Devoir à la dispo-
sition de Messieurs
Dequenne et Cie, qui
très probablement nous
demanderont à nouveau
un tirage à part de
ce compte-rendu.

Agées, je vous prie,
Madame, l'assurance

de toute ma consi-
dération

Marie Godin